

27 millions d'€ pour reconstruire le Stade nautique



Le bassin d'apprentissage extérieur, actuellement peu profond, sera remplacé par un bassin couvert de 2 m de profondeur et 25 m de long, comprenant huit couloirs de nage. Il sera dédié à la pratique sportive et à l'apprentissage.

Le plan de rénovation de la piscine, vieillissante, a été dévoilé, hier. Elle ne fermera pas pendant les travaux.

Vos questions - nos réponses

Loisirs ou sport ? Quelle orientation sera donnée au Stade nautique ?

Le scénario retenu renforce la dimension sportive de la piscine. « **Caen est une ville très sportive** », rappelle Philippe Duron, maire de Caen et président de l'agglo. Forte de ses quelque 1 000 adhérents, l'Entente nautique est le plus gros club sportif caennais. Le 4 juin, Caen-la-Mer a acté le schéma directeur des piscines. Le Stade nautique aura aussi « **une déclinaison sport-santé et sport-famille** », indique Marie-Jeanne Gobert, vice-présidente de Caen-la-Mer en charge des sports.

Quels aménagements sont prévus dans le bassin intérieur ?

Actuellement fermé, il sera entièrement repensé. La pataugeoire et le bassin d'apprentissage seront conservés mais le bassin de 25 m sera transformé en espace semi-ludique. Deux à trois couloirs de nage perdureront, le long de la galerie vitrée ; le reste sera consacré aux loisirs, avec notamment des jets massants. La profondeur sera beaucoup moins importante - 0,90 m à 1,40 m contre 3 m actuellement - avec « **peut-être des plages d'accès au bassin au lieu des gradins** », indique Marie-Jeanne Gobert.

Le plafond sera moins haut, afin d'améliorer le confort acoustique et thermique.

Et à l'extérieur ?

Le bassin de 50 m, « **auquel les nageurs sont très attachés** », sera conservé et rénové, ainsi que la fosse de plongée. En lieu et place du bassin d'apprentissage extérieur, qui sera démoli, un bassin de 25 m x 21 m, couvert, sera construit. Le nouveau bâtiment s'inscrira dans le prolongement de celui de la patinoire. Ce nouveau bassin de 2 m de profondeur environ, comptera huit couloirs - contre 6 actuellement - et sera dédié à l'apprentissage de la natation et à la pratique sportive.

D'autres aménagements sont-ils prévus ?

Autre gros projet : la création d'une deuxième entrée, côté boulevard Yves-Guillou, avec peut-être d'autres vestiaires et douches collectifs, réservés aux sportifs. On y trouverait un solarium, un espace de remise en forme... « **L'intérêt majeur d'une deuxième entrée serait de pouvoir organiser des compétitions en extérieur sans pour autant fermer au grand public le bassin semi-ludique intérieur** », souligne Marie-Jeanne Gobert.

Quel est le calendrier des travaux ?

Le bureau de Caen-la-Mer a validé, tard jeudi soir, le principe du concours d'architectes pour la rénovation du Stade nautique. L'enveloppe budgétaire totale est estimée à 27 millions d'euros. Le concours d'architectes devrait être lancé début septembre pour une livraison des travaux envisagée « **au mieux pour 2013-2014** », informe Alain Lepareur, vice-président de l'agglo en charge du dossier, par ailleurs maire de Bénouville. Le Stade nautique restera ouvert pendant toute la durée de ce vaste chantier.

Quid de la dimension loisirs des activités nautiques ?

Elle n'est pas occultée. Caen-la-Mer aimerait construire un pôle « loisirs » au sud de l'agglo, sans avoir fixé de date ou de lieu précis pour l'instant. « **Nous avons quelques idées mais elles ne sont pas encore en boîte** », avance prudemment Philippe Duron. En attendant ce nouveau pôle nautique, la piscine de la Grâce-de-Dieu continuera de remplir son rôle. Au nord, en bord de mer, Marie-Jeanne Gobert évoque aussi le projet de construire un autre espace « **un site aqua-nature, dédié aux sports de glisse modernes comme le water-jump ou le flow-ride** ». Là encore, pas de calendrier.

Aurélie LEMAÎTRE.
Ouest-France